

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/Notif.99/562

17 novembre 1999

(99-4992)

Comité des obstacles techniques au commerce

## NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

|  |
|--|
| <b>1. Membre de l'Accord adressant la notification:</b> <u>CHILI</u><br><b>Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):</b>  |
| <b>2. Organisme responsable:</b> Ministère de l'économie, du développement et de la reconstruction<br><b>L'organisme ou l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doit être indiqué s'il est différent de l'organisme susmentionné:</b>  |
| <b>3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [ X ], 2.10.1 [ ], 5.6.2 [ ], 5.7.1 [ ], autres:</b>  |
| <b>4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant):</b><br>Cylindres d'acier   |
| <b>5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié:</b> Cylindres d'acier, portatifs, soudés, pour gaz de pétrole liquéfiés (types 2 et 3) – Exigences générales en matière de conception et de fabrication (20 pages, en espagnol)   |
| <b>6. Teneur:</b> Établissement des exigences générales régissant la conception et la fabrication des cylindres portatifs soudés pour gaz de pétrole liquéfiés (GPL)   |
| <b>7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant:</b><br>Sécurité  |
| <b>8. Documents pertinents:</b> Norme chilienne NCh 1924 – 1998  |
| <b>9. Date projetée pour l'adoption:</b> Après les formalités nécessaires à l'expiration du délai prévu pour la présentation d'observations<br><b>Date projetée pour l'entrée en vigueur:</b>  |
| <b>10. Date limite pour la présentation des observations:</b> 17 janvier 2000  |
| <b>11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, courrier électronique et numéro de télécopie d'un autre organisme:</b><br><br>Departamento de Comercio Exterior<br>DECOEX<br>Ministerio de Economía, Fomento y Reconstrucción<br>Teatinos 120 piso 11 oficina 22<br>Santiago, Chili<br><br>Télécopie: +56-2-6974905<br>Téléphone: +56-2-6988148<br>Courrier électronique: decoex@minecon.cl |